

2013 : l'année de tous les enjeux

Tribune - Opinions - Jonasy Joelson – 03/01/13

Le peuple malgache vient d'enterrer l'année 2012 d'une transition ratée dans l'espoir de franchir une nouvelle année moins pénible et mieux lotie. Malheureusement, rien ne semble abonder dans ce sens. Au contraire, une amplification de la crise générée par le putsch de 2009 se profile à l'horizon de nature à exposer la grande île à de grands enjeux d'ordre socio-économique incubés par une cacophonie politique chronique.

Des enjeux socio-économiques

Sur le plan économique, il est évident que Madagascar ne peut prétendre à une situation florissante pour l'année 2013. Même dans l'hypothèse d'un retour à l'ordre constitutionnel, après une alternance démocratique matérialisée par l'organisation d'élections crédibles et acceptées par tous, l'espoir de pouvoir disposer des financements externes destinés à l'aide budgétaire et aux IDE (investissement Directs Etrangers) est quasi nul. Et pour cause ! Pour faire aboutir une demande de financement auprès des bailleurs traditionnels, les techniciens malgaches auront besoin de plusieurs mois de travail sans relâche. D'habitude, il faut compter au minimum deux à trois ans afin de pouvoir disposer d'une manière effective de ces financements demandés, le temps de bien ficeler les dossiers, d'obtenir un rendez-vous auprès des bailleurs pour les présenter et les défendre, sans compter la durée liée à l'attente d'un déblocage, en cas d'accord. Ne nous faisons pas d'illusion ; L'année 2013 sera de nouveau une année blanche en termes d'aide budgétaire. Le nouveau Président élu aura encore à faire face à une déficience budgétaire criante et attendons-nous à ce que l'ensemble de l'administration publique en pâtisse amèrement comme ce fut le cas durant les quatre dernières années de crise.

L'économie malgache pouvait compter sur les retombées dérivant de l'octroi de permis miniers à des projets d'envergure comme Toliara Sands (Word Titanium Resources), l'industrie minière étant le seul pilier grâce auquel le secteur secondaire devrait connaître une hausse de 3,7% durant l'année 2013, selon la prévision du Ministère des Finances et du Budget malgache.

Madagascar aura les yeux rivés sur ce projet titanesque de l'australien WTR et attendra beaucoup une retombée économique très significative provenant de l'exploitation des 710 millions de tonnes d'ilménite repérées dans les sites de Ranobe, Ankililoaka, Basibasy et Morombe, dans la région du sud-ouest. Seulement voilà, le démarrage de Toliara Sands est conditionné par la mise en place d'un pouvoir légitime reconnu par l'ensemble de la communauté internationale, seul habilité à signer des contrats à long terme au nom du peuple malgache. Notons que le report sine die de la délivrance de permis miniers coûte cher et aux demandeurs et au pays, dans la mesure où tous sont contraints à supporter un énorme manque à gagner, étant donné l'impossibilité de passer à la phase proprement dite de la production. La Chambre des métiers, lors de sa réunion du 23 Novembre dernier, a eu l'occasion d'alerter le pouvoir de la transition sur les conséquences néfastes engendrées par la mesure de suspension frappant plus de 2000 demandes de permis miniers.

Or, sur le plan social, le démarrage de ces exploitations minières aurait donné un nouveau souffle au secteur de l'emploi terrassé par la fermeture de plus en plus fréquente des PME (Petites et Moyennes Entreprises), du fait de la crise. Auquel s'ajoute un malaise syndical permanent. En effet, les diverses revendications sociales non satisfaites durant l'année 2012 ne vont pas tarder à refaire surface. Les SEMPAMA, SECES et autres PARAMEDICAUX, remontés par la décision d'Ambohitsirohitra à rémunérer des rugbymen par le budget de l'Etat, vont sûrement déterrer la hache de guerre. Ces syndicaux ne manqueront pas de reprendre leur bâton de pèlerin pour remettre sur le tapis leurs habituelles doléances professionnelles. Comme à l'accoutumée, le pouvoir ne pourra y réserver une suite favorable en prétextant

le manque d'argent, d'autant plus que le projet de loi de finances 2013 n'a pas prévu dans sa rubrique « dépenses de solde » d'un budget conséquent pour y remédier.

Des enjeux politiques

Sur le plan politique, aucune embellie ne se dessine. La sortie de crise tarde à voir le jour. Le FFKM tente l'impossible en relayant la SADC sans pour autant obtenir la bénédiction de toutes les parties prenantes de la crise. L'équipe à Rajoelina s'y oppose ouvertement, craignant une résolution susceptible de réhabiliter l'ancien Président Marc Ravalomanana en lui ouvrant le chemin des présidentielles par le truchement d'une éventuelle réconciliation nationale. Sachant que l'exilé de Pretoria s'avère le seul adversaire de taille pouvant barrer la route à Rajoelina dans son ambition de reconquérir Ambohitsirohitra par la voie des urnes, au cas où un accord politique de dernière minute pousse les deux rivaux à se présenter à la prochaine compétition présidentielle.

Faute d'une déclaration officielle de la part du locataire d'Ambohitsirohitra, des rumeurs courent sur un retour à l'unilatéralisme concocté par Rajoelina et ses sbires. La feuille de route serait jetée à la poubelle et une élection avec la participation de Rajoelina sans la présence de l'ancien Président Ravalomanana au starting-block serait en gestation pour déboucher à la mise en place d'un gouvernement de coalition réunissant les pro-Rajoelina et soutenu par le commandement de l'armée. Or un tel schéma ne sera jamais validé par la communauté internationale et ne fait que plonger davantage le pays dans un abîme sans fond. Et la crise risque de prendre une tournure beaucoup plus inquiétante, au grand dam de la majorité du peuple malgache laquelle aurait souhaité vivre dans un pays apaisé et réconcilié au lendemain des élections de 2013.

Par ailleurs, une confusion liée à l'organisation des présidentielles n'est pas à écarter. Le projet de loi N° 2012-015 sur les présidentielles n'est pas de nature à motiver l'adhésion de toutes les parties prenantes de la crise malgache. En ce sens où la HCC (Haute Cour Constitutionnelle) réapparaît en tant que principale juridiction ayant compétence à juger les contentieux électoraux à travers la CES (Cour Electorale Spéciale), son bras juridique (Chap. VI). La feuille de route a bien essayé d'éviter l'écueil HCC en la substituant par la CES, une structure censée être indépendante et neutre. Mais tout a été manigancé de façon à replacer la CES sous la coupe de la HCC. Quel crédit l'opposition peut-elle accorder à une HCC connue comme étant à la solde du Président de la transition ?

Rappelons que la CES, conformément à l'article 13 de la loi 2012-015 s'est attribuée l'important rôle de contrôler « les conditions de recevabilité des candidatures et les conditions d'éligibilités des candidats telles qu'elles résultent de la présente loi organique. Elle détermine souverainement les caractéristiques utilisées par chaque candidat en cas de similarité dans la composition desdites caractéristiques ». Sans oublier sa noble mission de « procéder à la proclamation des résultats définitifs » (Art 27). Ce qui exposerait notre pays à une crise postélectorale à l'ivoirienne où le Conseil Constitutionnel et le Conseil Electoral indépendant n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur le résultat du premier tour de la présidentielle au point d'enfanter un regrettable désordre postélectoral dont nous savons tous l'ampleur des dégâts.

Il est certain que Madagascar ne se relèvera pas de sitôt de ses difficultés socio-économiques tramées par le putsch de 2009. L'année 2013 ne sera pas une autre année. Il ne faut pas se leurrer. Quelque soit le schéma de sortie de crise adopté, le pays doit se résigner à endurer durablement les contrecoups de la crise et se cuirasser contre un éventuel pourrissement de la situation au cas où les politiques ne sont pas disposés à trouver un terrain d'entente de façon à instaurer un climat politique apaisé. Espérons que le Président de la transition ne soit pas tenté d'aggraver sérieusement cette cacophonie politique en optant pour un schéma despotique destructeur et que le peuple malgache ait le courage de dire non à toute manœuvre sournoise tendant à assouvir des intérêts basement partisans. Autrement, nous ne sommes que des damnés de la Terre, incapables de nous « sortir de la grande nuit » où nous nous sommes immergés et impuissants à « mettre sur pied un homme neuf »- un petit clin d'œil à Frantz Omar Fanon, un des grands défenseurs de la thèse tiers-mondiste.